



Commission des Règlements (restreinte)

Commission des Calendriers, Coupes et Championnats (restreinte)

Procès-Verbal => Réunion du 10 juin 2025

Membres Présents : Gérard Chevalier, Roland Loubeyre, Michel Parro, Bernard Rigal

La Commission prend connaissance des derniers résultats dans chaque Poule des Championnats séniors masculins de District et, tenant compte des rétrogradations de R3 connues à ce jour, des points retirés en application du barème de retrait de points selon les sanctions enregistrées en championnat (Article 7 du Règlement Intérieur et de Championnat) et après calcul des " mini-championnats " afin de déterminer les rétrogradations supplémentaires de D3 en D4 et les accessions des meilleurs seconds de D4, établit comme suit les accessions et rétrogradations dans chaque Division.

Il convient de tenir compte de la situation du F. C. Ally - Mauriac dont nous ne savons pas à ce jour s'il se maintient en Championnat de R3.

Deux possibilités sont donc présentées ci-dessous, selon le maintien ou la rétrogradation du F.C.A.M.

Cas n°1 => le F.C.A.M. se maintient en R3

CHAMPIONNATS SÉNIORS MASCULINS

accessions et relégations

(cette liste, établie le 10 juin 2025, est diffusée à titre d'information, sous réserves de fins de procédures en cours, d'éventuels recours, de confirmations des engagements, de la situation des Clubs par rapport au Statut de l'arbitrage et ne peut donc en aucun cas être considérée comme définitive).

fin de saison 2024 - 2025

DEPARTEMENTAL 1

accessions en "R3"

A. S. Espinat
Am. S. Belbex

relégations en "D2"

U. S. Saint-Flour (2)
U. S. Murat (2)
U. S. Crandelles

DEPARTEMENTAL 2

accessions en "D1"

Vallée de l'Authre (2)
F. C. Quatre Vallées

relégations en "D3"

C. S. Vézac
A. S. Yolet
Et. S. Saint-Mamet
Roannes - Ytrac Foot (2)

DEPARTEMENTAL 3

accessions en "D2"

A. S. Chaudes-Aigues - Neuvéglise
A. S. Espinat (2)
U. S. de la Cère

relégations en "D4"

Saint-Georges Sp. (2)
A. S. Saint-Just
U. S. Saint-Flour (3)
As. Vebret - Antignac
F. C. de l'Artense (2)
U. S. Siran
F. C. Pays de Rance (3)

DEPARTEMENTAL 4

accessions en "D3"

Ent. S. Margeride
S. C. Saignes
U. S. Carlat - Cros
Ayrens Sport

meilleurs seconds :

Anglards de Saint-Flour
Jordanne F. C. (2)

Cas n°2 => le F.C.A.M. descend en D1

CHAMPIONNATS SÉNIORS MASCULINS

accessions et relégations

(cette liste, établie le 10 juin 2025, est diffusée à titre d'information, sous réserves de fins de procédures en cours, d'éventuels recours, de confirmations des engagements, de la situation des Clubs par rapport au Statut de l'arbitrage et ne peut donc en aucun cas être considérée comme définitive).

fin de saison 2024 - 2025

DEPARTEMENTAL 1

accessions en "R3"

A. S. Espinat
Am. S. Belbex

relégations en "D2"

Ent. Stade Riomois - Condat
U. S. Saint-Flour (2)
U. S. Murat (2)
U. S. Crandelles

DEPARTEMENTAL 2

accessions en "D1"

Vallée de l'Authre (2)
F. C. Quatre Vallées

relégations en "D3"

Saint-Georges Sp.
C. S. Vézac
A. S. Yolet
Et. S. Saint-Mamet
Roannes - Ytrac (2)

DEPARTEMENTAL 3

accessions en "D2"

A. S. Chaudes-Aigues - Neuvéglise
A. S. Espinat
U. S. de la Cère

relégations en "D4"

Ent. Stade Riomois - Condat (2)
Saint-Georges Sp. (2)
A. S. Saint-Just
U. S. Saint-Flour (3)
As. Vebret - Antignac
F. C. de l'Artense (2)
U. S. Siran
F. C. Pays de Rance (3)

DEPARTEMENTAL 4

accessions en "D3"

Ent. S. Margeride
S. C. Saignes
U. S. Carlat - Cros
Ayrens Sport

meilleurs seconds :

Anglards de Saint-Flour
Jordanne F. C. 2)

Toutes les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel en vertu de l'article 32 des Règlements généraux, dans un délai de 7 jours à compter de la parution du présent procès-verbal.

Le Secrétaire de séance

R. Loubeyre